

Réf: Dossier N° : 54801

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KOSYPO »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE RESIDENCES LATRILLE
FACE AU 22è ARRDT DE POLICE, 28 BP 989 ABJ 28**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KOSYPO » .

Objet: l'achat et vente de tous types de marchandises en particulier les fournitures bureautiques et informatiques, les mobiliers de bureau, le matériel informatique, les prestations de services de tout genre en particulier les maintenances informatiques, les travaux d'imprimerie sur tout support et de reluire; la gestion de cantine d'entreprise ou de toute base vie, l'import-export, le placement de personnel

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE RESIDENCES LATRILLE
FACE AU 22è ARRDT DE POLICE, 28 BP 989 ABJ 28**

GERANT: Monsieur KOUASSI BLELAN YVES DESIRE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25289 du 26/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22755 du 26/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

